



Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés

Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.

63, boulevard de Courcelles 75008 Paris

Nicolas Miguet
Président de l'ARARE.

Paris, le 23 décembre 2009.

Merci de bien vouloir envoyer dès maintenant
vos cotisations 2009.

Vous défendre, c'est important :

Pour nous faire entendre, et pour vous
défendre, il faut nous regrouper.

L'adhésion à l'Arare est indispensable
pour défendre vos droits d'actionnaire.

Chère Madame, cher Monsieur,

Chers amis lecteurs fidèles ou occasionnels,

L'année 2009 a pansé un peu les plaies de 2008, boursièrement parlant. Nous avons bien avancé et porté des coups à ceux qui nous font mal. La justice avance dans les affaires Derichebourg, Faurecia et Natixis, en attendant d'autres dossiers. L'énormité du boulot effectué ne s'est pas vu, mais il devait être fait avant de lancer les actions. Il n'est pas de semaine où je n'ai pas consacré plusieurs heures (souvent avec nos avocats-conseils) sur ces dossiers, bénévolement je le rappelle, en plus de mon travail ordinaire (70 à 90 heures par semaine, dont une dizaine d'heures à lire vos courriers et questions et à en rédiger les réponses dans le journal que vous avez en mains).

L'année 2010 sera comme nous la feront.

Les actionnaires individuels sont impuissants lorsqu'ils sont seuls. C'est pourquoi j'ai décidé, mi-2005, de créer l'ARARE pour défendre vos intérêts et vous représenter, notamment lors des Assemblées générales des entreprises cotées dont vous êtes actionnaires afin de poser vos questions et d'exiger un juste retour de votre investissement, via les dividendes et d'avoir un traitement équitable. **Pour les dividendes de 2010 (au titre de 2009), il va falloir se battre entreprise par entreprise.** Les démagogues au pouvoir confondent trop facilement l'actionnaire individuel et le vil spéculateur qui n'agit pas avec son argent à lui. C'est un devoir que d'être présent ou représenté dans le plus grand nombre d'assemblées possibles (je vous ai représenté dans huit AG cette année). Au contraire d'autres "associations alibi", payées dans la réalité par des Fonds spéculatifs, nous ne rechercherons jamais des places juteuses dans les conseils d'administration.

Pour les AG du futur, nous avons besoin de volontaires, car je ne puis aller partout où il serait bon d'être présent au nom de l'Arare. Soyez volontaires !!!

Notre Assemblée générale annuelle se tiendra samedi 10 avril 2010, dès 9h30 (6, rue Albert de Laparent, 75007 Paris, métro Ségur), en présence du plus grand nombre d'entre vous, j'espère. L'après midi, vous

pourrez rester pour l'AG de Nicolas Miguet et Associés. Un repas convivial sera organisé le midi ainsi qu'un **dîner-débat le soir où Mustapha Ghailane vous parlera des graphes et de la technique des marchés.**

Actions futures de l'Arare :

- recensement puis formation des volontaires de toute la France pour nous organiser régionalement.

- **actions auprès des élus pour éviter une aggravation de la fiscalité sur les valeurs mobilières.**

- plusieurs procédures judiciaires vont connaître des étapes et des évolutions, pour essayer de faire rendre gorge aux banksters.

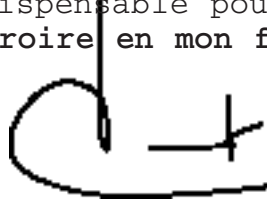
- **le site internet de l'Arare (arare.fr) sera ouvert pour l'AG, avec double accès** (grand public et pour les adhérents à jour de cotisation, qui pourront accéder aux documents à télécharger dans le cadre des procédures).

En 2009, nous avons compté presque 2.500 adhérents actifs, ce qui fait de nous la première association d'actionnaires par le nombre de ses adhérents. C'est totalement insuffisant.

En Suède, qui ne compte que sept millions d'habitants, la principale association d'actionnaires a 365.000 adhérents. Si nous étions 3,5 millions (il y a entre 7 et 8 millions d'actionnaires en France), nous nous ferions entendre et respecter des pouvoirs publics comme des entreprises.

Pour devenir l'indispensable outil de défense des actionnaires individuels, il faudrait que nous soyons des dizaines de milliers d'adhérents...

Si ce n'est pas encore fait, merci de bien vouloir nous envoyer votre cotisation 2010, indispensable pour faire face aux frais qui sont exposés. **Je vous prie de croire en mon fidèle dévouement,**



Nicolas Miguet,
Président de l'ARARE.

IMPORTANT : outre votre cotisation... il est possible de faire un don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille).

Notez le bien : il n'y a que L'Hebdo-Bourse Plus qui soit libre de toute publicité, indépendant des banksters... Vous ne trouverez jamais d'échos de nos actions dans les journaux filiales des trusts LVMH ou Dassault !

(ARARE : 63, bd de Courcelles, 75008 PARIS).

ARARE

Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés

Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.



Unis, nous sommes forts. Je vous envoie mon adhésion. COTISATION 2010.

Je soussigné (e) Mr/ Mme : Prénom:

Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) :

Né (e) le : à

Demeurant à :

Code postal : Commune :

Tél : Téléphone mobile : Fax :

Courriel : @

Cotisation annuelle : 25 € (portefeuille inférieur ou égal à 15 000 euros)

50 € (portefeuille entre 15 000 et 50 000 euros),

100 € (portefeuille entre 50 000 et 100 000 euros),

150 € (portefeuille au dessus de 100 000 euros),

B+530 24/12/09

don de soutien €

Merci de préciser s'il s'agit ou non de votre première cotisation : renouvellement ou adhésion

je suis candidat à être délégué de l'Arare dans mon département délégué d'assemblée pour y représenter les adhérents de l'Arare (je recevrai un courrier spécifique) ni l'un, ni l'autre.

Fait à :, le 2010

Signature

Merci de nous retourner ce bulletin d'adhésion signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'ARARE à :

**ARARE,
63, Boulevard de Courcelles 75008 PARIS**



Supplément de quatre pages à



n°530

**Chaque jour, vous pouvez suivre
l'actualité des entreprises,
celle de l'ARARE et celle concernant la défense
des intérêts des actionnaires individuels
en téléphonant au**

0899 702 999.